



## L'Écho de Barkmere – Avril 2019

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 13 mars 2019 :

- La Ville a reçu une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, nous rappelant que nous sommes responsables de la sécurité publique et qu'en ce temps de fonte des neiges, il peut y avoir des routes inondées ou bloquées. En tant que Maire, M. Trépanier nous informe que si nous voyons des routes inondées ou toute autre situation qui cause la montée des eaux, nous devons appeler le 911 qui, à leur tour, avertiront les services d'urgence appropriés ainsi que la Sûreté du Québec qui se chargera de contacter le maire et le Directeur général.
- Mme Lyne Valois, Présidente du Comité local des Loisirs, nous informe **qu'il y aura un Cours de Premiers soins (en Français) cet été**. La Ville donnera une subvention afin d'aider à couvrir le coût du formateur. Nous vous tiendrons informé(e-s) du développement de cet événement. L'APLÉ travaille également sur un plan afin de donner ce cours en Anglais.
- Le Bail pour l'abri à bateau à 5-portes de M. Gordon Miller a été signé pour une période de 10 ans. Les locataires de cette structure sont donc assurés d'avoir un espace de stationnement l'été prochain.
- La Ville fera un sondage pour voir si les gens pensent qu'il y a assez d'abris à bateaux et d'espaces de stationnement à bateaux au débarcadère et pour savoir combien vous seriez prêts à payer si nous en construisions de

nouveaux. D'autres questions, plus ouvertes, seront également dans le sondage afin de savoir ce que vous aimez du débarcadère et ce que vous voudriez améliorer, et quels services ou infrastructures vous voudriez avoir.

- Le Conseil de Ville a passé un avis de motion pour introduire le Règlement 255 sur la démolition dans le but de s'assurer qu'il n'y aura plus de permis de démolition accordés sans que le Conseil de Ville **et** les citoyens en soient avisés. Un comité serait formé de 3 membres du Conseil et les demandes de permis seraient rendues publiques à tous les citoyens qui, à leur tour, pourront exprimer leur opinion auprès du comité. Le Conseil de Ville revisite ses règlements conséquemment à ce qui est arrivé l'automne dernier avec la démolition de la chapelle des Jésuites. La Ville veut également s'assurer que les matériaux de construction soient proprement disposés et que des conditions strictes soient imposées aux autorisations.
- En 2020, il sera interdit à toute municipalité du Québec d'enfouir de la matière organique. Étant une petite municipalité, la Ville avait 2 choix : la collecte domestique ou l'approvisionnement de composteurs domestiques pour tous les logements. Le Conseil de Ville a opté pour cette dernière solution car elle est plus appropriée aux particularités de la Ville et aussi car elle est beaucoup moins onéreuse que la collecte porte-à-porte. Nous avons obtenu un rabais d'achat de groupe de la MRC et **distribuerons les composteurs cet été à votre porte.**
- La ville engage encore cet été un stagiaire afin d'aider avec certaines tâches plus difficiles et qui demandent de meilleures capacités que celles des étudiants d'été réguliers. Jessica Miller sera donc notre stagiaire et aidera également le Directeur Général et l'Inspecteur dans leurs différentes tâches. Son mandat est du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre.
- Suite à la demande émise lors du Forum Citoyen de l'an dernier, la ville a commencé à penser à des moyens afin de ralentir la vitesse sur le chemin Barkmere. Nous sommes en contact avec le ministère des Transports.
- Lors de la dernière réunion des Maires de la MRC, il y avait 2 points d'intérêt pour Barkmere : - La RINOL (Régie Incendie) pourrait avoir à acquérir son propre bateau pour couvrir les lacs sur son territoire. Également, le projet-pilote de l'an passé sur la récupération de polystyrène et de plastique # 6 a connu un grand succès et **il y aura maintenant un conteneur au**

**débarcadère cet été pour en disposer.** Vous pouvez également continuer à les apporter aux écocentres.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

***Non, on n'y est pas encore tout-à-fait !***





Ville de / Town of

# **BARKMERE**

*199 ch. Barkmere road*

*Barkmere, QC J0T 1A0*

*Tel : 819-681-3374*

*[communications@barkmere.ca](mailto:communications@barkmere.ca)*